



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## réglementation

Question écrite n° 12890

### Texte de la question

M. Léonce Deprez se reportant à la réponse à sa question écrite n° 3655 du 29 septembre 1997 (JO - AN 24 novembre 1997), demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui préciser les perspectives de présentation au Parlement d'un projet de loi relatif au droit des sociétés et des entreprises en difficulté, se référant à un rapport sénatorial sur la modernisation du droit des sociétés qui faisait alors « l'objet d'un examen attentif ». Il lui avait été indiqué, dans la réponse à sa question écrite, qu'un « projet de loi en ce sens sera déposé au Parlement dans le courant de l'année prochaine ». Il lui demande quelles sont les perspectives d'inscription de ce projet de loi à l'ordre du jour des travaux du Parlement.

### Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, confirme à l'honorable parlementaire que les nombreuses propositions de réforme visant à une modernisation du droit des sociétés ont fait l'objet d'un examen attentif en vue de l'élaboration d'un projet de loi. Les principales orientations de la réforme d'ensemble de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, définies dans la communication qu'elle a présentée au conseil des ministres du 29 octobre 1997, concernent, notamment, l'assouplissement du régime juridique des sociétés et le renforcement des droits des actionnaires. Des travaux ont été menés ces derniers mois, en liaison avec les autres ministères et institutions intéressés, et la concertation a récemment été étendue à l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale. Le Gouvernement, confronté à un calendrier législatif chargé, déterminera sa position sur cette réforme dans les mois à venir.

### Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12890

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 1998, page 1889

**Réponse publiée le :** 13 juillet 1998, page 3918